

Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales

JUILLET 2020

N° 49



www.cleguer.fr



Édito

ET MAINTENANT !

Nous venons de vivre la plus grande crise sanitaire depuis la peste du début du vingtième siècle.

D'aucuns nous alertaient sur le risque de pandémie due notamment aux déplacements importants liés au tourisme et au travail.

Nos dirigeants ont eu à prendre des décisions importantes impactant notre quotidien, alors que chacun s'accorde à dire que nous ne connaissons rien du virus en cause, et encore moins sur la façon de l'endiguer.

La mobilisation de chacun et de tous a permis d'en limiter les effets humains, nous pouvons estimer que la première partie est gagnée.

Je tiens, pour ma part, à remercier le personnel du service à domicile qui a continué à travailler auprès des plus fragiles, le personnel du service périscolaire qui a accueilli les enfants des personnels prioritaires et l'ensemble du personnel communal administratif et technique, de l'agence postale et de la médiathèque qui ont tout mis en œuvre pour que le service à la population soit assuré.

La deuxième partie : la crise économique qui s'annonce aura très certainement des conséquences pérennes.

En chine le mot CRISE se compose de deux caractères : l'un représente le danger et l'autre l'occasion à saisir.

La nature humaine est capable de se surpasser quand cela est nécessaire pour le bien de tous.

Gageons que nos dirigeants politiques, syndicaux et autres sauront ensemble trouver la voie de sortie de crise, en mettant en place les évolutions technologiques et environnementales nécessaires.

Lors des élections de mars, vous nous avez largement renouvelé votre confiance, celle-ci nous honore et nous oblige.

Nous redémarrons nos projets : celui de Kerchopine, qui est conjoint à l'agglomération et au département, est en cours et sera finalisé dans les délais prévus, celui du plateau de Kerhello a vu la deuxième tranche mise en chantier à compter du 22 juin.

Le conseil municipal a été installé le 26 mai et les commissions municipales ont commencé le travail début juin.

Nous travaillerons pour que chacun trouve son intérêt dans la vision collective que nous portons pour notre collectivité.

Bon été à tous

Directeur de la publication : Alain Nicolazo

Maquette : David Pradels - Otchoz.com

Impression : IOV

Imprimé sur un papier PEFC avec des encres sans solvant
Dépôt légal n° ???? du 2^{em} trimestre 2020.

Sommaire

Éditorial - Sommaire p.2

Vie municipale p.3

Finances p.4 à 5

Travaux p.6 à 7

Environnement p.8 à 9

CCAS p.10 à 11

Communication et Culture p.12 à 15

Vie Périscolaire p.16

Écoles p.17 à 18

Associations p.19 à 25

Informations diverses p.26 à 27

Mémoire p.28

Conseil d'installation
du Maire



DÉPART DE NOTRE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Après plus de 7 années au service de la commune de Cléguer, comme responsable des services techniques, Arnaud Denis a souhaité donner une autre orientation à sa carrière.

Muté au service des canaux de la Région Bretagne, il sera basé à Josselin, pour s'occuper plus particulièrement du canal de Nantes à Brest.

Pendant son séjour à Cléguer, Arnaud a eu à gérer plusieurs dossiers d'importance : la rue du Palud, la rénovation de la voirie du bas Kerganaouen, le cimetière, le chantier de Kerchopine, pour n'en citer que quelques-uns.

Ses collègues retiendront sa faculté à promouvoir une bonne ambiance de travail, son implication dans des dossiers et notamment dans la partie administrative de ceux-ci.

Il a souligné le fait qu'il a pu augmenter sa palette de compétences grâce aux dossiers menés et ses contacts avec les élus et ses collègues.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

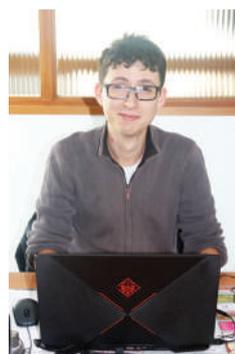


Arnaud Denis

DEUX STAGIAIRES À LA MAIRIE

Une démarche est actuellement en cours pour optimiser et développer nos outils informatiques. Nous avons donc accueilli Ewen Kervoas, stagiaire en informatique dans le cadre de sa licence, du 18 mai au 20 juin. Son projet était de répertorier l'ensemble des logiciels communaux actuellement utilisés, identifier nos besoins, nos projets et nous proposer des solutions optimales. Il a également travaillé sur le projet « WIFI Européenne » auquel nous sommes éligibles.

Chantal Le Bronze a repris ses études et suit des cours à l'université de Vannes pour obtenir le Diplôme Universitaire de l'Administration Territoriale. Dans une volonté de professionnalisation, la formation comporte une période de stage en collectivité. La mairie accueille Chantal du 18 mai au 8 août afin qu'elle se familiarise aux différents services d'une collectivité.



Ewen Kervoas



Chantal Le Bronze

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats des élections municipales du 15 mars 2020, Alain NICOLAZO est réélu maire :

Nombre de suffrages obtenus avec une participation de 46,61 %

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total
Liste 1 : Parole aux Clégueirois	117	99	107	323
Liste 2 : Cléguer Demain...	293	278	284	855
Nombre d'électeurs inscrits	822	847	929	2598
Nombre de votants	417	388	406	1211
Nombre de votes nuls	5	6	9	20
Nombre de votes blancs	2	5	6	13
Nombre de suffrages exprimés	410	377	391	1178

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019

Réalisé 2019	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 789 793,16	1 536 213,44	33 260 006,60
Recettes	2 473 187,90	1 127 844,13	3 601 032,03
Résultat de l'exercice	683 394,74	-408 369,31	275 025,43
Report 2018	52 000,00	170 341,76	
Résultat Cumulé (Résultat + report)	735 394,74	-238 027,55	

Fonctionnement : résultat de Clôture = 735 394,74 €

Affectation
52 000 € au FONCTIONNEMENT
683 394,74 € à l'INVESTISSEMENT

Investissement : résultat de Clôture = - 238 027,55 €

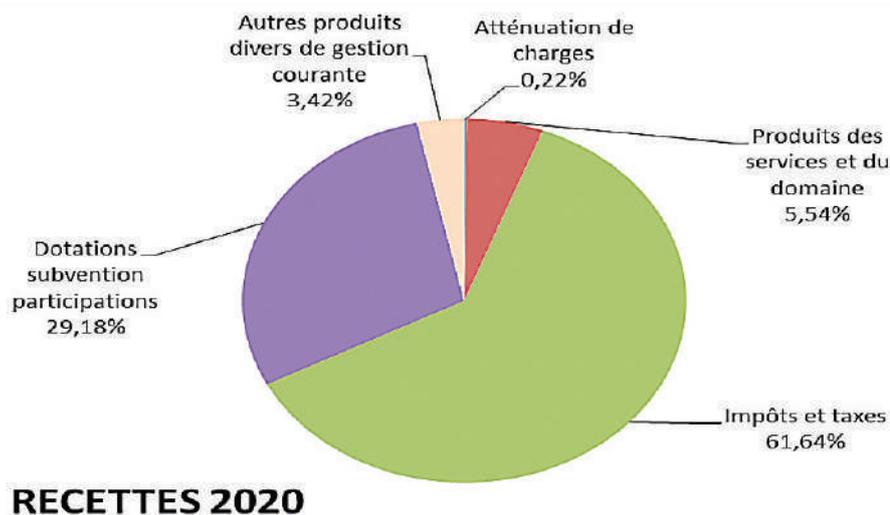
Restes à Réaliser pour 45 166 €

Le résultat du budget de fonctionnement 2019 permet de dégager 683 394,74 € pour le budget investissement 2020.

UN BUDGET 2020 D'UN MONTANT DE 5 434 724 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 DE 2 358 490 €

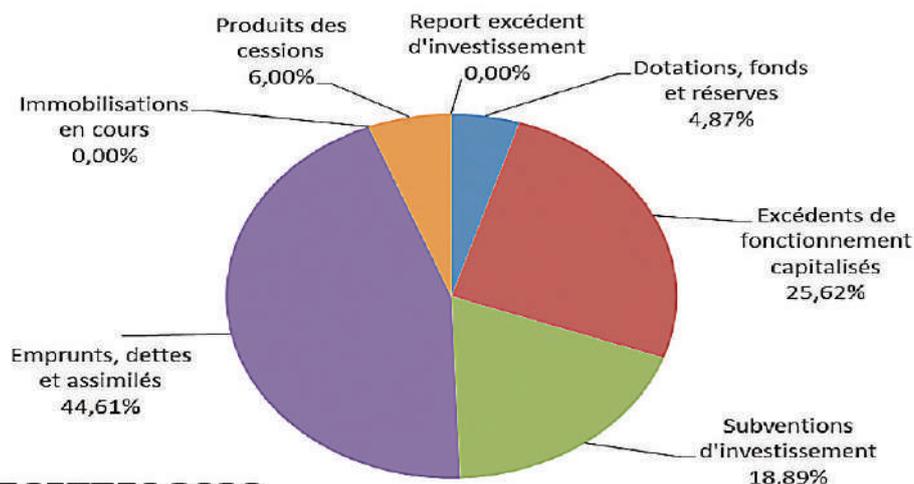
Recettes prévisionnelles 2020



RECETTES 2020

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020 DE 3 076 234 €

Recettes prévisionnelles 2020



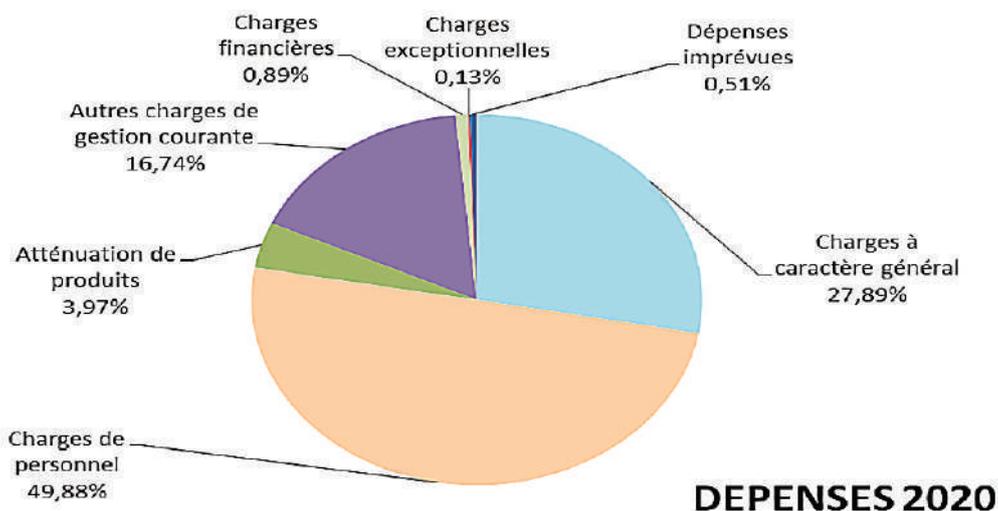
RECETTES 2020

Situation

Endettement au 31/12/2019 :

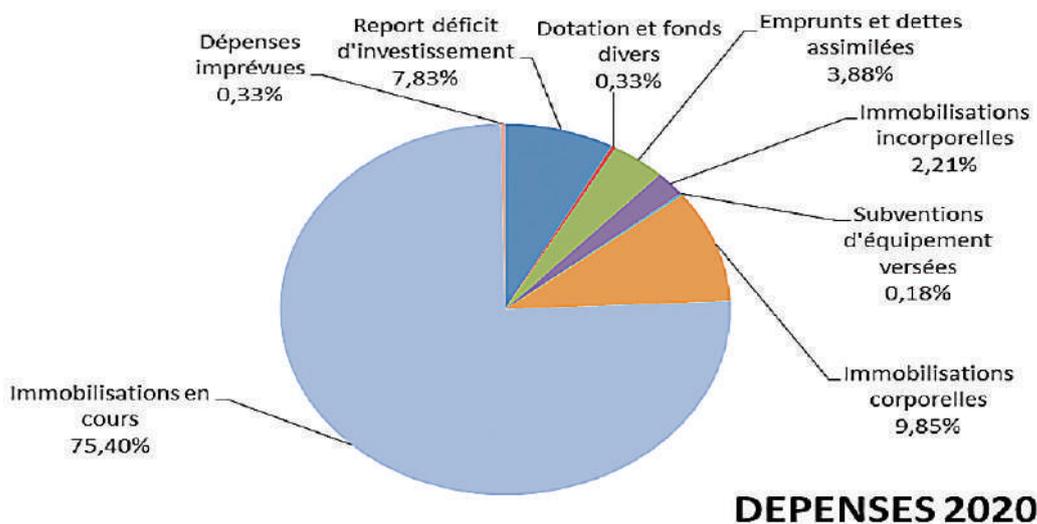
l'endettement de Cléguer est de 284 € par habitant alors que l'endettement moyen dans le département pour une commune de même strate est de 701 €.

Dépenses prévisionnelles 2020



5

Dépenses prévisionnelles 2020



LES AUTORISATIONS D'URBANISME

 Les travaux et aménagements sont soumis à autorisation d'urbanisme. La nature, l'importance, les surfaces et l'adresse du projet sur la commune déterminent le type d'autorisation auquel il doit être soumis (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir...).

La déclaration préalable (DP)

Elle est obligatoire pour :

- des travaux sur une construction existante :
 - ✓ extension entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou emprise au sol, et jusqu'à 40 m² en zone urbaine,
 - ✓ tous travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (transformation d'ouvertures, changement des menuiseries, pose de châssis de toit, pose de panneaux photovoltaïques, modification du volume du toit, bardage, isolation extérieure...),
 - ✓ clôture,
 - ✓ ravalement en site inscrit.
- des nouvelles constructions entre 5 et 20 m² (abri de jardin, garage, car-port...)

Le permis de construire (PC)

Il est exigé pour :

- toutes les nouvelles constructions dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est > à 20 m²
- des travaux sur une construction existante, sauf ceux entrant dans le cadre de la DP

6 Le permis de démolir

Il est obligatoire pour tout projet de démolition situé en site inscrit ou périmètre Monument Historique inscrit. La demande de démolition, si elle accompagne une construction doit être incluse à la demande de DP ou de PC.

Les piscines

- bassin ≤ 10 m² => aucune autorisation
- bassin > 10 m² et ≤ 100 m² non couverte ou couverture < à 1m80 de haut => déclaration préalable
- bassin ≤ 100 m² et couverture > à 1m80 de haut => permis de construire
- bassin > 100 m² couverte ou pas => permis de construire

Les mobil-home

Ils sont assimilables à des nouvelles constructions => DP ou PC selon la surface.

Questions / Réponses

Quelles sont les démarches à suivre ?

Le recours à un architecte est obligatoire si la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 150 m². Les formulaires sont téléchargeables sur le site «www.service-public.fr», onglet «logement», puis onglet «urbanisme». Les demandes doivent être déposées en mairie contre récépissé, puis sont instruites par les services de Lorient Agglomération.

Quels sont les délais d'instruction ?

- 1 mois pour une DP
- 2 mois pour un PCMI (Permis de Construire pour Maison Individuelle)
- 3 mois pour un PC
- Si le projet se situe en site inscrit ou en périmètre Monument Historique, l'Architecte des Bâtiments de France est consulté et le délai est majoré d'un mois.

Quelles sont les règles d'affichage des autorisations ?

- en mairie : dans les 8 jours qui suivent la prise de l'arrêté et ceci pendant 2 mois.
- sur le terrain : le bénéficiaire doit apposer un panneau d'affichage avec les renseignements visibles de la voie publique, à réception de l'arrêté ou dès la date à laquelle la demande devient tacite, et ceci pendant toute la période du chantier. Le délai de recours des 2 mois débute à la date de l'affichage sur le terrain. L'absence de panneau d'affichage est passible de sanctions pénales.

LES TRAVAUX MÊME SANS FORMALITÉ ADMINISTRATIVE DOIVENT RESPECTER LE CODE DE L'URBANISME ET LE PLAN LOCAL D'URBANISME.



Travaux

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Orange construit le nouveau réseau fibre en parallèle du réseau cuivre existant, réutilisant les conduites souterraines et les poteaux en aérien. L'implantation de ce nouveau réseau se fait sur la voie publique en étroite collaboration avec la mairie qui délivre les autorisations nécessaires pour la pose des armoires de rue et le renforcement des artères aériennes.

+ Comment me renseigner ?

Sur le site web reseaux.orange.fr vous trouverez de nombreuses informations sur les étapes du déploiement, les documents pour les syndicats, ainsi qu'une carte d'avancement.

Sur cette carte les couleurs matérialisent les grandes étapes du déploiement.

+ Pourquoi mon voisin a la fibre et pas moi ?

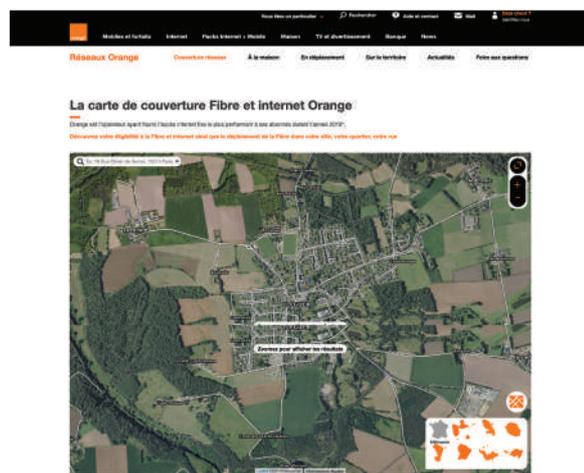
Le réseau est construit progressivement, donc chaque adresse devient avec le temps éligible.

+ L'ensemble de la commune sera-t-il couvert ?

L'engagement d'Orange est de rendre éligible à la fibre sur le réseau FTTH toutes les adresses de Cléguer, sauf contrainte technique forte : chacun doit penser notamment **à élaguer ses haies**.

+ Quand, au plus tard, aurai-je la fibre ?

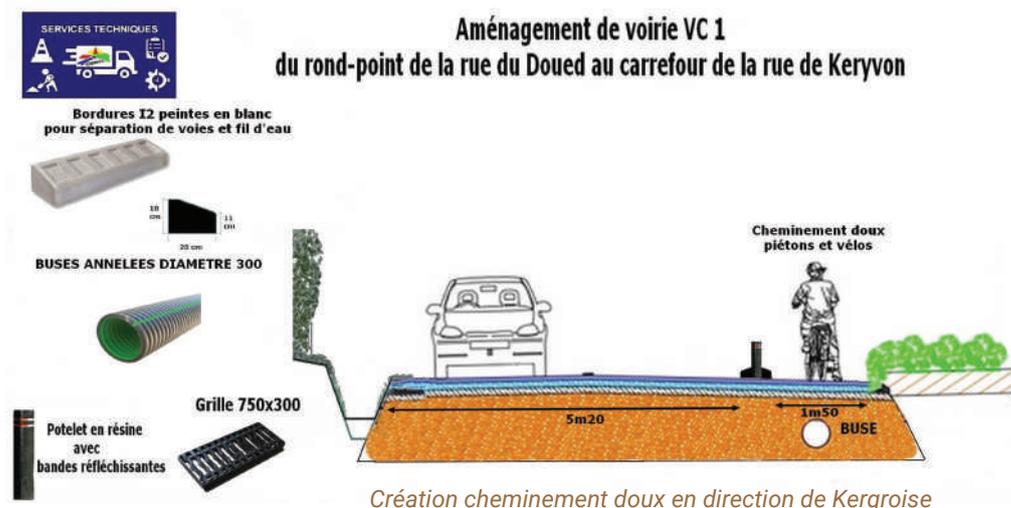
L'engagement d'Orange est de déployer son réseau le plus rapidement possible sur la commune de Cléguer. Les armoires de rue, véritables nœuds du réseau, ont été posées fin 2019. A présent les techniciens construisent le réseau fibre dans les rues. Quand le point de branchement est posé dans la rue et les systèmes d'information renseignés, alors le logement passe en orange sur la carte et l'habitant peut contacter un fournisseur de service internet. Si tout se passe bien les premières adresses éligibles devraient être construites pour la rentrée.



RÉFECTION DES ROUTES EN 2020

Les travaux viennent de démarrer :

- ✓ Sortie du bourg direction Kergroise avec la création d'un cheminement doux,
- ✓ Lann blenn,
- ✓ chemin du Parc Jean,
- ✓ parkings derrière la mairie et rue Capitaine de Beaufort



ÉTANG DE PONT PERSON

Les travaux de suppression de l'étang de Pont Person réalisés par Lorient Agglomération ont repris le 29 mai. Pour rappel, la vidange de l'étang et la réalisation des bassins de filtration ont été entrepris au printemps 2019. La période de repos d'un an, en conservant les bassins filtrants, a permis au milieu de s'adapter aux changements et de limiter l'impact sur le cours d'eau, notamment le départ de matières en suspension :

- ✓ le cours d'eau dans l'étang a gagné en sinuosité,
- ✓ les bassins filtrants se sont remplis de sédiments et ont joué leur rôle,
- ✓ la végétation spontanée s'est installée dans l'étang, fixant ainsi les sédiments,
- ✓ le cours d'eau en amont de l'étang reposait sur un substrat très fin et a donc subi de l'érosion (élargissement, affaissement des berges), sur une longueur d'environ 30 m.

En l'absence d'armure minérale dans le lit du cours d'eau, le phénomène était attendu.

La digue est maintenant ouverte, redonnant libre cours au ruisseau de nouveau accessible aux truites et aux saumons. 600 tonnes de remblais ont été exportés. Le coût global des travaux est de 33 265,54€ TTC, avec 70% de subventions de l'Agence de l'Eau et du Département du Morbihan.

Une passerelle permettant le franchissement du cours d'eau doit être réalisée en septembre. Elle permettra de conserver l'accès à la promenade aux abords du site.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

Lorient Agglomération mène une campagne d'inventaires naturalistes dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale. Grâce au travail réalisé l'année dernière avec les groupes de travail communaux et en fonction de la connaissance naturaliste existante, une sélection de sites à inventorier a été définie. Pour chacun de ces sites, les espèces à rechercher ont été choisies selon le même principe. Pour Cléguer, le site qui sera inventorié est la prairie humide de Coët-Létune. Lorient Agglomération a mandaté TBM Environnement pour réaliser les inventaires et procéder aux recensements des taxons suivants :

- ✓ invertébrés : 2 passages en mai/juin et août/septembre,
- ✓ oiseaux : 1 passage en mai/juin,
- ✓ mammifères : 2 passages en mai et juin/juillet,
- ✓ chiroptères : 2 passages en juin/juillet et août/septembre.

Dans le contexte actuel, le prestataire s'est engagé à la plus grande rigueur en termes de sécurité et d'hygiène, afin d'assurer la sécurité de chacun.

Environnement

FAUCHAGE TARDIF

Vous avez pu constater que le fauchage des accotements est, depuis quelques années, tardif.

Les bords de routes constituent des refuges pour la faune et la flore. La fauche tardive répond à des enjeux importants en matière de préservation de la biodiversité. Les talus sont propices à de nombreuses plantes et constituent un refuge pour certaines espèces animales. Les routes, les habitations et les cultures sont des barrières infranchissables pour la faune et la flore. Les haies permettent aux espèces de se propager d'un milieu naturel à un autre. Les bords de routes peuvent également remplir cette fonction mais seulement s'ils ne compromettent pas leur passage.

Les espèces de prairies maigres présentes dans les fossés et talus ont un système racinaire adapté pour puiser l'eau en profondeur. Leur présence contribue à stabiliser et à diminuer l'érosion et les risques d'éboulements.



LES BONS GESTES CONTRE LES FEUX DE FORÊTS ET D'ESPACES NATURELS

Tous les ans, notre territoire est durement touché par des feux, ravageant plusieurs milliers d'hectares de forêt et d'espace naturel (friches, champs, landes, bords de voies routières et ferrées...). Cette année, les conditions météorologiques sont propices à ces départs de feu. C'est dans ce contexte que nous devons accroître notre vigilance. Nos forêts et nos espaces naturels sont fragiles, il convient de faire preuve de vigilance pour préserver l'ensemble de la végétation sur tout le territoire national.

Par des gestes simples, il est possible de réduire considérablement le risque de départ de feu de végétation : en ne stockant pas de combustibles près des habitations (bois de cheminée, peintures, solvants, citernes de gaz ou de fuel), en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles (meuleuse, disqueuse, débroussailleuse, poste à souder...) à proximité des végétaux surtout quand ils sont secs, en ne fumant pas à proximité de zone de nature comme les friches ou les champs, en ne jetant pas ses mégots au sol. Si des travaux devaient tout de même être réalisés, privilégier les heures les plus fraîches et éviter les jours venteux.



9

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

<p>Ni feu ni barbecue aux abords des forêts</p>	<p>Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture</p>	<p>Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie</p>
<p>Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...</p>	<p>Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision</p>	<p>Je me confins dans ma maison elle est mon meilleur abri</p>

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

© 2018 GOUVERNEMENT FRANÇAIS

ACTIVITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) PENDANT LE CONFINEMENT LIÉ À LA COVID-19

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.)

Notre service qui emploie 5 agents sociaux a maintenu les interventions chez ses bénéficiaires. Il a continué de fonctionner à l'identique, soit 7j /7, pour la préparation des repas, l'aide à la toilette et à l'habillage, les courses, le ménage. Les aides à domicile étaient également présentes pour écouter, discuter et reconforter les personnes les plus fragiles. Leur passage était pour certaines personnes la seule visite pendant cette période de confinement.

Quelques usagers n'ont pas souhaité nos services du fait de la présence de leurs enfants à leur domicile ou parce que nos interventions se limitaient au ménage hebdomadaire.

Une seule nouvelle personne nous a contactés pour effectuer ses courses.

Notre S.A.A.D. a bénéficié pour son personnel de masques et gel hydro-alcoolique fournis par le Conseil Départemental.

*Equipe
du S.A.A.D.*

C.C.A.S.

19 rue Félix-Le-Gleut 56620 Cléguer

Tél : **02 97 80 18 92** ou **07 84 30 90 55**.



Aide alimentaire

Le C.C.A.S. a maintenu une distribution mensuelle de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Les produits frais et surgelés nous sont remis par la Banque Alimentaire du Morbihan.

Les produits secs (café, chocolat, pâtes, riz, conserves) et produits d'hygiène sont issus de notre collecte annuelle en tant que partenaire de la Banque Alimentaire. Pour mémoire, cette collecte a lieu le dernier week-end de novembre. Toutefois, les dons peuvent se faire toute l'année auprès du C.C.A.S.

Cette période de confinement n'a pas entraîné de nouvelles demandes.

Fabrication de masques

Des bénévoles ont confectionné des masques qui ont été remis au personnel des écoles et du centre de loisirs.

Les personnes âgées en ayant fait la demande en mairie, en ont reçu un par l'adjointe aux affaires sociales.

Nous remercions toutes les personnes ayant donné tissu et élastiques.

SOUTIEN AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Pendant cette période de confinement, Alain Nicolazo, maire, Patrick Evano, 1^{er} adjoint, Christiane François, adjointe aux affaires sociales, se sont, à plusieurs reprises, mis en rapport avec les personnes vulnérables de la commune. Il s'agissait des personnes de plus de 75 ans, inscrites sur la liste électorale et isolées. Elles ont été jointes par téléphone pour celles présentes dans l'annuaire. Pour les autres, les élus ont pris contact avec le voisinage ou la famille. Ceci pour s'assurer qu'elles aillent bien, et savoir si elles avaient besoin d'aide pour les courses, les visites urgentes chez le médecin ou à la pharmacie. Nous avons pu apprécier la solidarité dont ont fait preuve les voisins et les familles de ces personnes.

DOMICILE PARTAGÉ

Comme tous les établissements accueillant des personnes fragiles, le domicile partagé de Cléguer qui héberge 8 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie assimilée était fermé aux visites.

Les résidents ont été un peu perturbés dans leur quotidien : sortie à pied limitée, plus d'accompagnement aux courses, fin des animations venant de l'extérieur. Toutefois, ils ont pu profiter du jardin et de la terrasse à l'ombre du store-bane.

Tout ceci a été positif car aucun cas de Covid n'a été décelé.

Des masques ont été généreusement offerts par la famille d'un résident.

Domicile Partagé :

36, résidence les Bruyères. Tél : **02 97 32 57 41**.



DON DE LAIT

C'est avec plaisir que le 5 juin, nous avons reçu une livraison de 286 litres de lait.

Celle-ci provient d'un don de l'entreprise LORCO de Pont Scorff qui a donné plus de mille litres, qui ont été répartis par la commune de Quéven entre différentes communes du secteur.

Ce lait sera à destination principale du domicile partagé de Cléguer et une plus petite quantité pour notre banque alimentaire.

Merci à LORCO pour ce geste de solidarité.



DÉCÈS DE MADAME MONIQUE LE GAL

Monique LE GAL, membre bénévole au C.C.A.S. depuis 2014, nous a quittés mi-avril. Le Maire, Président du C.C.A.S., le Conseil Municipal et le C.C.A.S. ont ressenti une grande tristesse. Nous perdons une collègue et surtout une amie. Dynamique, discrète, elle a activement et sérieusement participé aux différentes activités menées par le C.C.A.S. : assiduité aux réunions, organisation du repas des 72 ans et plus, préparation et distribution des colis de Noël, collecte annuelle de la Banque Alimentaire.



☰ *Communication - Culture*

Médiathèque

UNE INTÉGRATION AU RESEAU CALLIOPE REUSSIE

À ce jour, nous comptons 43 réabonnements dont 9 nouveaux depuis le début de l'année. De nombreux adhérents n'ont pas encore renouvelé leur abonnement à cause du confinement.

L'entrée dans le réseau a été positive pour la majorité des lecteurs, en particulier les familles avec enfants qui n'hésitent pas à visiter les autres structures (surtout Caudan et Quéven) et à y emprunter des documents.

Durant le confinement, un service de drive a été mis en place à partir du 28 avril. 60 personnes sont venues déposer ou emprunter des documents.

Pour Véronique, responsable de la médiathèque, l'entrée dans le réseau est très enrichissant : rencontres régulières avec les collègues des autres médiathèques qui facilitent une bonne coopération et une entraide.

Véronique reste à votre disposition en cas de difficulté de connexion et d'utilisation du portail Calliopé.

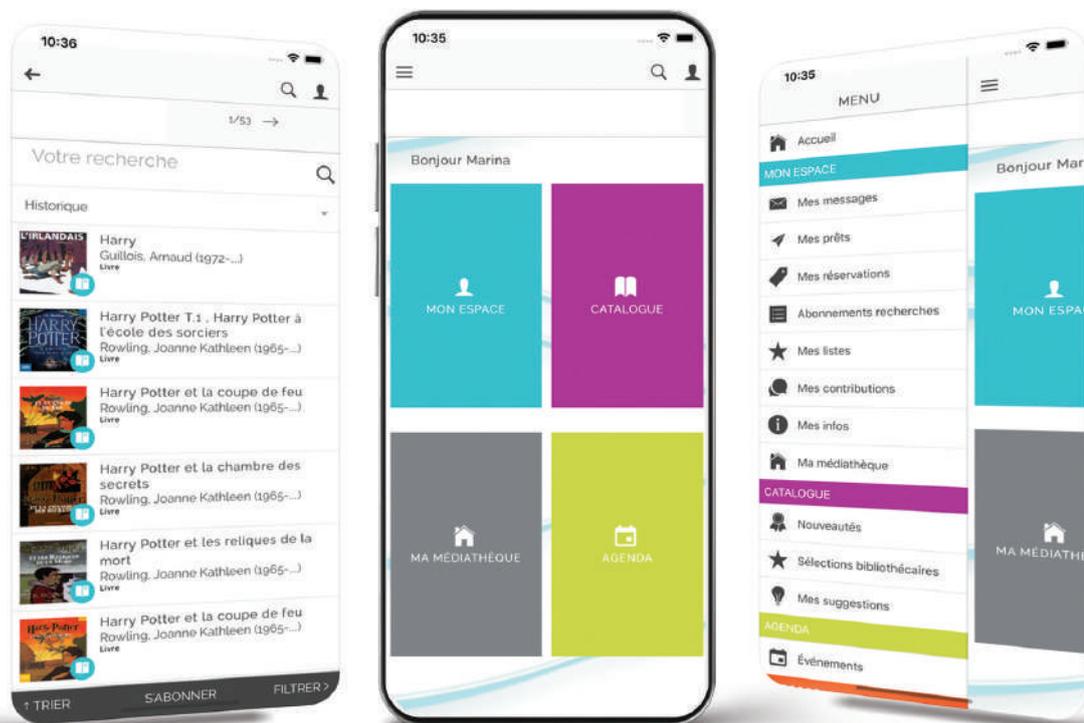
Ma Bibli est l'application mobile de votre médiathèque. En un clic, vous avez accès à votre compte adhérent à tout moment. Ne ratez plus un seul message de votre médiathèque !

- Consulter l'historique de vos prêts, vos messages, le catalogue, etc.
- Effectuez des réservations
- Partagez votre avis à travers des notes et commentaires
- Scannez le code-barre des documents qui vous intéressent dans une librairie par exemple et vous saurez si votre médiathèque possède l'ouvrage

Ma Bibli est gratuitement disponible sur Android, iOS et Windows Phone.

Pour se connecter :

- 1- Je choisis ma bibliothèque**
- 2- Je rentre mon numéro de carte**
- 3- Je tape mon mot de passe**



☰ *Communication - Culture*

Nouveaux Commerçants

LES JARDINS DE NICOLAS CLEUDIC

Nicolas Cleudic s'est récemment installé sur la commune pour tout ce qui concerne l'aménagement et l'entretien de votre jardin. Même si l'installation sur Cléguer est récente, l'expérience professionnelle est solide avec plus de 17 ans d'expertise dans ce domaine (apprentissage, salarié, chef d'entreprise...).

Les services de l'entreprise sont aussi bien à destination des particuliers que des entreprises ou des collectivités locales. Il peut s'agir de prestations uniques ou de contrats d'entretien de plus longue durée.

L'entreprise à deux activités majeures :

- > l'élagage, l'abattage, le broyage et l'évacuation des déchets verts, la pose de bordures, de bâches, de minéraux, des plantations et engazonnement. Il faut préciser que l'entreprise se distingue notamment par l'utilisation de matériel à batteries réduisant les différentes formes de pollution,
- > l'aménagement complet des jardins avec la pose de terrasses, allées, clôtures, dallages, pavages...

Les Jardins de Nicolas Cleudic, 25 village Le Pradic 56620 Cléguer
cleudic.nicolas@gmail.com – **06 64 14 90 11**



KERCHOPINE MATÉRIELS & SERVICES

Passionnés de matériel agricole depuis toujours et particulièrement attachés à la culture du tracteur jaune et vert, Pierre Le Guennec et Clément Le Bec se sont lancés dans l'aventure de la création d'entreprise en ce début d'année 2020.

Fort d'une expérience d'une dizaine d'années dans le métier, et bien décidé à participer à l'activité économique d'un territoire qui l'a vu naître, Pierre mettra tout en œuvre pour apporter à la clientèle agricole, qu'il affectionne tant, les solutions nécessaires.

Clément pour sa part est originaire de Roudouallec et a une bonne expérience dans le domaine après une formation spécifique et 3 ans à exercer le métier de commercial en matériel agricole.

Arnaud et Jean-Michel, les deux techniciens, qui assurent le service après-vente des matériels, sont eux aussi expérimentés dans le domaine avec à eux deux 30 ans d'activité en mécanique !

Pierre et Clément ont choisi de valoriser leur savoir-faire dans le secteur du BTP en proposant également un service de vente et de réparation matériel TP et matériel de chantier.

Quel meilleur emplacement choisir que la zone de Kerchopine avec ses services connexes agricoles ?! Par ailleurs, le bâtiment dans lequel ils se sont installés abritait encore récemment une activité de réparation de matériel agricole.

KMS - Kerchopine Matériels & Services,
Z.A. de Kerchopine 56620 Cléguer
02 57 67 34 51 - 06 15 18 16 71



☰ *Communication - Culture*

Nouveaux Commerçants

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE À LA CRÊPERIE DÉ-LYS

Départ de Cathy

Ma belle aventure à la crêperie Dé-Lys a commencé le 1^{er} juillet 2007.

Elle a débuté avec la rencontre de Marie-Christine qui m'a apporté son expérience, son soutien et son amitié qui dure depuis.

Bien que la vente de la crêperie soit un choix de ma part, c'est avec un pincement au cœur que je la quitte. Je remercie tous mes clients pour leur confiance et leur fidélité. Pour moi, c'était plus que des clients puisque j'ai vu leurs enfants grandir ou d'autres nous quitter...

Grâce à la municipalité, la crêperie a fait peau neuve avec sa belle couleur que l'on remarque et l'installation d'une terrasse à l'arrière.

Ce fut une très belle aventure riche de belles rencontres, de bons moments, de moments de doute aussi parfois.

Maintenant je vais continuer mon chemin et prendre un peu de temps avec ma famille et mes amis.

Au revoir à tous et continuez de faire vivre la crêperie avec la nouvelle équipe !!



14

Corinne et Laurent Quenet viennent de reprendre la crêperie.

Ils tenaient déjà une crêperie à Damgan depuis 2014. Installés à Cléguer depuis l'année dernière, ils prennent la succession de Cathy.

Vous retrouverez Marie-Christine à leurs côtés. Ils vous proposent une carte en fonction des saisons, avec des produits du jardin et des produits locaux. Un choix de crêpes et de desserts vous est proposé à l'ardoise tous les jours. Le vendredi, vous pouvez déguster la crêpe de la mer.

Ouverture l'été du mardi au dimanche midi/soir.
À partir de septembre, du mercredi au dimanche midi/soir.

Crêperie Dé-Lys,
rue du Pont Person 56620 Cléguer
02 97 32 44 97



Laurent et Corinne Quenet avec Cathy Le Du

☰ Communication - Culture

Nouveaux Commerçants

CABINET DE GUIDANCE DE L'ÂME

Installée à Cléguer depuis plus de dix ans, Anne-Cécile Rizzo a ouvert son cabinet de voyance en octobre 2019.

Elle est spécialisée dans la guidance d'affaires pour les entreprises (faisabilité et évolution de projets, aide au recrutement, sélection de collaborateurs). Elle propose aussi ses services aux particuliers qui ont besoin d'être guidés dans tous les domaines de la vie (amour, santé, orientation professionnelle ou scolaire).

Chef d'entreprise, commerçant, entrepreneur, une question vous préoccupe, vous avez des doutes sur une situation ou un projet ? Est-ce le bon moment pour me lancer ? Comment aborder au mieux la situation qui me concerne maintenant ? Elle vous propose une lecture intuitive à travers la cartomancie et la numérologie. Cet outil vous permettra de découvrir vos ressources et leviers, vos forces et vos faiblesses. La voyance se fait le médiateur de ce qui est visible et de ce qui est caché, du conscient et de l'inconscient. La consultation vous permet d'obtenir une information synthétique et personnalisée, pour vous aider à avoir une vision d'ensemble de ce qui vous entoure. Conditions et tarifs : consultations sur RDV uniquement. Professionnels & entreprises : sur devis dans vos locaux, au cabinet ou à distance (via internet ou téléphone). Particuliers : 50 € par heure au cabinet ou à distance (via internet ou téléphone).



Cabinet Guidance de l'Ame, 16 rue du Palud à Cléguer – **06 51 11 22 15**



EMMANUELLE LE COZE

Conseillère en immobilier

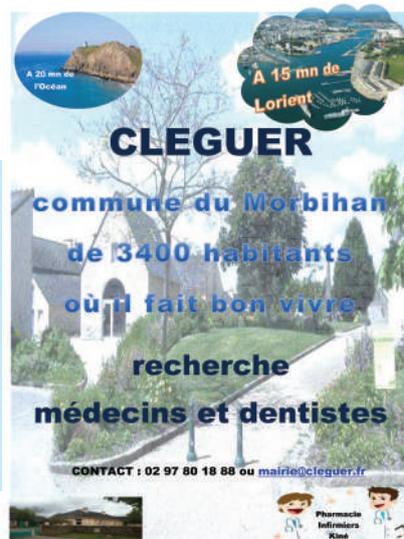
Arrivée sur la commune il y a 2 ans, Emmanuelle Le Coze, une dynamique trentenaire venue du pays bigouden a eu un véritable coup de cœur pour Cléguer. Elle a alors décidé de faire partager son avis favorable sur la commune et s'est lancée, il y a un an, en tant que conseillère immobilière indépendante du Réseau IAD France.

Elle travaille essentiellement sur Cléguer, Pont-Scorff, Hennebont puisque le marché y est dynamique. Elle accompagne ses clients du mandat jusqu'à la vente définitive chez le notaire.

Vous pouvez contacter Emmanuelle au **06 69 96 17 17** ou sur emmanuelle.le-coze@iadfrance.fr

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La municipalité travaille activement sur le projet de maison médicale en étroite collaboration avec l'association des professionnels de santé de la commune.



Vie Périscolaire

GARDERIE

Les travaux de la garderie se sont terminés en janvier. Une réfection totale du bâtiment a été réalisée (sauf la façade ouest rue Saint Gérard).

Le RDC se compose de deux salles d'activités de 49 et 57 m² (pour les 3-5 ans), une salle de sieste de 20 m², un accueil et des sanitaires d'une superficie de 40 m².

L'étage comprend une salle d'activités de 55 m² (pour les 6-10 ans), une salle de pause, des sanitaires et le bureau de direction.

Tout le mobilier est neuf.

Au niveau du préau, des baies vitrées fixes ont remplacé les claustras.



Travaux en cours



Travaux réalisés

Coût des travaux : 498 836,89 €

Coût du mobilier : 14 625,17 €

Subventions :

dotation d'équipement des territoires ruraux : 105 000 €

Lorient Agglomération : 100 000 €

Département : 84 108,20 €



Salle d'activités de 3-5 ans au RDC



Salle d'activités des 6-10 ans à l'étage

RENTRÉE SCOLAIRE APRÈS LE CONFINEMENT

Suite aux différentes réunions avec les responsables de parents d'élèves, les directeurs des deux établissements et nos services, nous avons validé l'ensemble du processus de réouverture le 12 mai selon 5 principes :

- le maintien et la distanciation physique,
- l'application des gestes barrières,
- la limitation du brassage des enfants,
- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels,
- la communication, l'information, et la formation.

Les services techniques ont matérialisé les mesures de sécurité et les barrières de circulation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

Le restaurant scolaire a modifié son fonctionnement en appliquant le protocole de distanciation et en intégrant le service à table pour tous les enfants.

La garderie a fonctionné aux horaires habituels en demandant aux familles de préciser l'heure d'arrivée et de départ de leurs enfants. Nous ne pouvions mettre à disposition le matériel en commun à tous les enfants, il a donc été demandé aux parents de fournir une trousse avec le matériel nécessaire afin d'éviter une désinfection trop compliquée. Pendant tout le confinement, l'accueil des enfants du personnel soignant et de sécurité était assuré par le service périscolaire tant en garderie que sur le temps du déjeuner.

ECOLE GEORGES BRASSENS

Des projets qui font grandir et réfléchir

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école Georges Brassens comptera de nouveau 8 classes avec des effectifs favorisant les apprentissages dans des locaux rénovés et avec une équipe pédagogique stable. Afin de parfaire le lien entre l'école, nos élèves et leurs parents, les outils numériques à disposition progresseront avec notamment un E.N.T. (espace numérique de travail) qui remplacera le site de l'école existant et verra le jour dès la rentrée prochaine.

En maternelle, l'acquisition d'un lexique riche et varié favorisant le langage prendra appui notamment sur des sorties culturelles (une sortie au parc zoologique de Branféré est envisagée, participation à SeaUS littoral, les petits reporters, La Grande Lessive et au festival du court-métrage pour ne citer que ces événements).

Lors de la semaine de la maternelle, au deuxième trimestre 2021, les parents d'élèves seront accueillis dans les classes, ce qui leur donnera l'occasion d'observer leurs enfants et de participer à des ateliers notamment en mathématiques. En effet, cette semaine d'accueil sera couplée à la "semaine des mathématiques" où des activités en lien avec cette discipline sont proposées à nos élèves.

La labellisation de l'école Jeux Olympiques 2024, obtenue cette année, est un marqueur de l'engagement de l'école en faveur de l'éducation physique et sportive propice aux apprentissages transversaux. Des temps forts sportifs seront organisés tout au long de l'année scolaire et seront l'occasion de se cultiver tout en se dépensant. En plus des activités proposées par l'USEP du Morbihan, les CP, CE1 et CE2 participeront à un cycle natation, les CM1 découvriront l'activité kayak et les CM2 profiteront de trois journées complètes de voile dans le magnifique cadre de Port-Louis.

L'année scolaire se terminera pour les CM1 et CM2 par un voyage scolaire dans les Pyrénées et deux journées olympiques.

Votre enfant a 2 ans ou plus : les inscriptions sont dès à présent possibles, pour cela vous pouvez prendre contact avec M. Thoraval, Directeur de l'école Georges Brassens, par mail ec.0561689g@ac-rennes.fr ou par téléphone au **02 97 32 63 95**.

Intervention alimentation par des élèves infirmiers



Atelier de mathématiques en maternelle

ECOLE SAINT-GÉRAND

Une année scolaire s'est écoulée à l'école Saint-Gérand. Une année sous les thèmes de l'écologie et de l'ouverture à l'International.

Pour le label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable), au programme :

- réalisation d'un film avec tous les élèves «Ecocitoyens du Monde»,
- réalisation d'hôtels à insectes par les plus grands,
- collecte de papier, de cartouches d'encre et de piles et batteries par les familles et amis de l'école,
- nettoyons la Nature par les enfants,
- notions autour du tri en classe,
- économies d'eau au quotidien,
- réalisations de carrés pour protéger la biodiversité par les maternelles,
- plantation d'un arbre fruitier par tous les enfants de l'école lors du carnaval,
- choix et utilisation de produits ménagers verts,
- bricolages et art en matériaux de récupération.

Pour l'ouverture à l'International, au programme :

- des cours d'anglais toutes les semaines pour les enfants de petite et moyenne section avec Elma et la méthode Pop English,
- des cours d'anglais toutes les semaines pour les enfants de la grande section au CM2 avec Jenny et la méthode Finger In The Nose,
- un répertoire de chants, comptines et jeux en anglais,
- quotidiennement en classe, des rituels et des consignes énoncées en anglais,
- des ateliers culinaires autour des traditions anglaises.

En route pour l'année scolaire 2020-2021 ! Nous souhaitons continuer et approfondir :

- autour du label E3D, rendre les enfants toujours plus acteurs et leur permettre d'être écocitoyens du Monde en transmettant autour d'eux leurs savoirs,
- proposer de nouveaux projets autour des langues et de l'ouverture à l'International : Mascottes en voyage dans les pays anglophones, mise en place de correspondance avec des classes anglophones...

18

Nous entamons le projet «Vivre les JO de Tokyo à Paris» avec l'objectif d'un projet cirque :

- année bleue 2019-2020 : C'est quoi les jeux Olympiques et Paralympiques ?
- année jaune 2020-2021 : Les JO de l'Amitié
- année noire 2021-2022 : Les JO du Respect
- année verte 2022-2023 : L'excellence aux JO
- année rouge 2023-2024 : Paris 2024

Nettoyons la nature



Ecocitoyens du Monde

UNE CLÉ POUR HAÏTI



Rochenie Dezard (étudiante à l'UNASMOH)

Confinement dans mon quartier (lettre de Rochenie Dezard)

Depuis fort de jours, on assiste à l'arrivée d'une pandémie mondiale nommée Covid-19.

En ce moment de cette crise inattendue, les autorités Étatiques en accord avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) ont mis en vigueur pas mal de principes d'hygiène à respecter afin de prévenir la propagation excessive du virus sur toute l'île. On adopte ce principe qui n'est autre que le confinement.

Les zones avoisinantes, plus précisément celles qui sont reculées, sont aussi toutes confinées comme les autres. Cependant, pour les gens qui s'y habitent leurs confinements sont différents.

En effet, dans mon quartier presque tous les gens se retrouvent chez eux. Pour eux confiner veut dire rester dans l'entourage (aux alentours) mais pas à l'intérieur d'une maison. Ils passaient tous leur temps à se discuter de tout ce qui passe sous les yeux. Ces jours sont uniformes, aucune amélioration, plus d'activité nouvelle pour la plupart d'entre eux.

Cette crise n'atteint pas seulement le corps des gens, cela affecte aussi l'âme et l'esprit car elle cause la peur et le stress. Au-delà de tout, plusieurs d'entre eux croient que le corona virus n'est qu'une fiction, toutefois on trouve pas mal de gens masqué qui respecte la distanciation sociale, quelque part on trouve des récipients contenant de l'eau et du savon permettant aux gens de se laver.

Mais les gens ne s'arrêtent pas de critiquer ce moment : pour eux le confinement n'est que déficit car la situation de précarité où ils vivaient avant était mieux que celle-ci.

Je suis Rochenie Dezard, j'ai 24 ans, je suis haïtienne, je vis à Port-au-Prince.

L'association une CLE pour Haïti opte pour une contribution holistique ayant pour objectif Compter, Lire, Ecrire. Elle est arrivée dans mon quartier en mois d'août 2010, l'année du seisme quand j'étais en 9^{ème} année, j'ai reçu des matériels scolaires me permettant de passer avec calme et succès l'année. Depuis lors elle ne cesse de contribuer dans mes études classiques.

Aujourd'hui je suis en 2^{ème} année science de l'éducation à l'Université Américaine Des Sciences Modernes D'Haïti, elle ne cesse de m'accompagner dans mes études universitaires.

L'association Une CLE pour Haïti contribue grandement au développement de ma zone tant sur le plan éducatif et autres, mes remerciements sont du lourd poids pour elle. Si je pouvais dire quelque chose c'est félicitation et merci de continuer à nous supporter car un pays comme le nôtre en nécessite de votre aide. Merci !

Associations

AMICALE DES RETRAITÉS

Depuis le début de l'année, l'Amicale des Retraités de Cléguer a entièrement renouvelé son bureau et s'est rapidement fixé comme objectif principal celui de redonner un nouvel élan à cette association qui, sans la pandémie de la Covid19, aurait dû célébrer ses quarante ans d'existence au mois de juin. Avec 47 membres «actifs» recensés fin 2019, l'ARC en compte aujourd'hui 85.

Cette augmentation, le club la doit à la création de la nouvelle section «Marche» qui, chaque mercredi après-midi et chaque jeudi matin, rassemble une trentaine d'amoureux de la nature, mais également à la renaissance de l'activité «jeux de société», sans oublier les adhésions de quelques Plouaysiennes et Scorvipontines ayant rapidement trouvé à Cléguer chaleur et convivialité.

Quant à la section «tarot», son effectif est d'un peu plus de 25 membres et devrait progressivement augmenter pour atteindre dans quelques mois la trentaine.

Si les jeux de boules (pétanque et boules bretonnes)

rassemblent toujours autant de joueurs et de joueuses, d'autres activités s'élaborent doucement dans le secret et devraient voir le jour avant fin 2020 voire début 2021 pour le grand plaisir des quelques 650 Cléguéroises et Cléguérois de moins de 65 ans susceptibles de devenir de nouveaux adhérents.

Contact : Henri Bardouil – **02 56 54 27 61**



20 COMITÉ DE JUMELAGE

Nos amis italiens d'Arzano, près de Naples, nous ont annoncé qu'ils ne viendraient pas comme prévu fin septembre. En effet, ils ont été confinés comme nous et n'ont pu se réunir pour organiser leur voyage. De plus, nous ne savons pas ni eux, ni nous, si les frontières seront ouvertes, si on pourra voyager et si les regroupements seront autorisés. D'un commun accord nous avons reporté leur venue en 2021.

Les cours d'italien se sont aussi interrompus brusquement. Ils reprendront après le 15 septembre : le lundi à 16h15 pour les débutants et le mardi à 10 h pour les confirmés, et ce, tous les quinze jours.

Nous essaierons aussi de reprogrammer le thé dansant à Cléguer avec l'orchestre l'Envol et Régine.

Je rappelle que le jumelage est ouvert à tous et que l'on trouve à la médiathèque de Cléguer des livres en italien, des dictionnaires, des livres de conjugaison et grammaire, des manuels de conversation, etc., à la disposition de tous.



Contact : Roberte Renaud – **02 97 32 66 67**

CLÉGUER CHANTE



Le concert d'hiver de «Cléguer Chante» a été un véritable succès. Le 19 janvier, le «Chœur des 4 vents» y a interprété des chants sacrés et de Noël. Nous avons été heureux de voir l'église de Cléguer pleine et le public

enthousiaste pour ce concert d'une très grande qualité. Pour cause de Covid 19, le festival prévu les 5, 6 et 7 juin n'a pas eu lieu. Les chœurs qui devaient y participer sont partants pour l'édition 2021 qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin 2021 : l'ensemble Sotto Voce à la chapelle de Keryard le samedi 5, les chorales Marsyas de Concarneau et Tous en Chœur de Plouay le dimanche 6. Nous espérons aussi pouvoir reprendre les répétitions avec les enfants des écoles, l'Atelier Chant et Bien-être et l'Atelier Chansons à la rentrée de septembre pour présenter un concert commun le vendredi 4 juin.

Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que durant ces derniers mois, le chant choral, et la convivialité qui va avec, ont beaucoup manqué aux adhérents. Nous espérons tous pouvoir nous retrouver le plus vite possible pour partager de nouveau ce plaisir.

Contact : Evelyne Dodeur – **06 33 28 84 38**

BREIZH PAN CELTIC

Écrire un article sur la vie de l'association Breizh Pan Celtic quand celle-ci a été stoppée net par le confinement national imposé par le gouvernement français est chose difficile en apparence. Et pourtant...

L'après-midi et la soirée du 1^{er} mars à la salle de judo a été une des dernières manifestations publiques sur la commune avant le confinement. Et je dirais que ce fut un beau et bon moment pour tous les participants venus plus nombreux que l'an passé écouter le Bagad Marionig du Faouët et les harpistes de l'association Hent Telenn Breizh, partenaire de Breizh Pan Celtic dans la réalisation du voyage. Le Fest deiz s'est bien déroulé avec le Bagad du Faouët, les harpistes, la présence de Sylvain Le Roux et Jean Herrou, accompagnés par Mickaël Herrou, et le duo André Kernin/Anne Rech. Je n'oublie pas la présence du Cercle Celtique de Querrien qui a permis à tous d'entrer dans la danse d'une manière dynamique et de régaler le public et les bénévoles de délicieuses crêpes confectionnées par les danseuses du Cercle. Après le Fest deiz, la soirée s'est prolongée par la session de musique irlandaise animée par les musiciens présents et les musiciens venus d'ailleurs.

Nous remercions tous ceux qui se sont donné du mal pour que la fête du 1^{er} mars soit un succès et pour préparer le voyage en Irlande. Nous remercions les bénévoles qui ont aidé. Nous remercions le public venu plus nombreux, et nous remercions les Clégueois de leur présence.

Nous remercions également le Conseil Municipal du prêt de la salle de judo, sans lequel il n'y aurait pas eu de fête.

Les stages mensuels de harpe reprendront à la rentrée.

Contact : Yann-Yvon Dodeur
06 69 18 44 96



Associations

COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT / TERRE SOLIDAIRE

Avec les gestes barrières, n'oublions pas les gestes solidaires.

La compétition et la concurrence doivent laisser place à la solidarité internationale qui devra intégrer la perspective des plus pauvres.

Est-il vraiment crédible, après cette pandémie désastreuse sur le plan humain, économique et social, d'espérer un simple retour, au «*jour d'avant*» ? L'unité de travail pour le «*jour d'après*» devient, plus que jamais, la coopération internationale que doit favoriser chaque Etat-Nation, sans cependant la confier aux seuls technocrates.

L'ONG (Organisation Non Gouvernementale) «CCFD Terre solidaire» alerte sur la situation des populations les plus exposées et vulnérables. En contact régulier avec l'ensemble de ses partenaires sur le terrain, les informations reçues sont inquiétantes. Une solidarité au niveau mondial est plus que nécessaire, elle est urgente et vitale.

L'épidémie met aussi en danger les personnes souffrant de la faim dans le monde, un chiffre en augmentation pour la troisième année consécutive. Le programme alimentaire mondial des Nations Unies prévoit, du fait de la crise sanitaire, une grave crise alimentaire qui pourrait toucher 265 millions de personnes d'ici la fin de l'année.

Après avoir dû annuler la collecte des journaux programmée le 28 mars dernier, l'antenne locale de Cléguer vous donne rendez-vous pour **la collecte d'automne le 3 octobre 2020.**

Un dépôt mensuel est cependant possible le premier samedi du mois (4 juillet / 1er août / 5 septembre) devant le presbytère de Cléguer.

Contact : Alain Le Roscoet
02 97 32 56 21



22

FOOTBALL CLUB KERCHOPINE

À Kerchopine, un des quatre «bourgs» de notre commune, les amoureux du ballon rond se retrouvent autour d'un football familial et convivial. Le FC Kerchopine est composé de 2 équipes seniors, d'1 équipe de vétérans et d'équipes de jeunes. En tout, ce sont plus de 90 licenciés qui se retrouvent.

Nos équipes seniors évoluent en D2 et D3. Quant à nos jeunes, la saison prochaine, ils seront répartis en 3 équipes : une de U6/U7, une de U8/U9 et une autre de U10/U11. Les entraînements ont lieu le mercredi en fin d'après-midi. Tous les enfants, filles et garçons, nés entre 2010 et 2015 sont les bienvenus.

Alors si vos enfants ont envie de connaître les joies du football et de passer un bon moment en apprenant et en perfectionnant les bases du football, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Jérôme Yhuel – **06 13 64 33 13**



Associations

STIREN KLIGER FOOTBALL CLUB

Après ce triste épisode que nous venons de traverser, toute la Stiren va s'attacher à redonner le sourire à ses supporters. Après un maintien assuré en D1 pour son équipe première, le duo Eric Le Goualher et Didier Tanguy repart de plus belle. Ils se veulent ambitieux pour toutes les structures du club. Ils accentueront toujours sur les valeurs morales du club, le respect des arbitres et politique des jeunes. De nombreux projets seront mis en place cette année :

- politique des jeunes renforcée, création d'une équipe U15,
- formation dirigeants, éducateurs, coach,
- arbitrage : volonté d'accompagner ses arbitres à travers différentes actions,
- pérennité de don : tournoi Futsal U11,
- les 40 ans de la section vétérans,
- création d'une commission internet pour développer l'image et la communication de la Stiren à travers son site et différents réseaux sociaux.

Le Stiren challenge jonglage organisé pendant le confinement félicite nos 2 vedettes Jean Louis Le Cabellec et Jordi Derollepot (les vidéos sont disponibles sur le Facebook du club). À noter, la très belle performance du président et du coach qui se classent dans les 14 meilleurs jongleurs du club !!! Autre beau moment pendant le confinement, le très beau gâteau réalisé par Nathalie Le Scouarnec (visible également sur notre site). Pour conclure, nous avons tous hâte de retrouver le chemin des terrains et on espère vous procurer plein d'émotions pour cette nouvelle saison qui s'annonce déjà passionnante.

À Très bientôt !

Contact : Éric Le Goualher – **02 97 32 40 12**

AMICALE LAÏQUE – CANOË KAYAK (CKALC)

Après la fin des cours, les activités du Canoë Kayak vont continuer tout l'été avec les balades sur le Scorff, en fonction des marées, toujours avec nos bénévoles. Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir la rivière, ses plantes et ses oiseaux. Sans aller bien loin, il est possible de «débrancher» pendant 2 heures. L'accueil se fera dans le respect des gestes barrières.

Renseignements et location : **07 66 00 20 55**
de 9h à 18h, 7 jours/ 7



AMICALE LAÏQUE – BIEN ÊTRE

Malgré un printemps 2020 peu commun, les adhérents à la section bien-être ont pu continuer (ou continueront pendant l'été) à bénéficier de leur activité hebdomadaire. Le yoga avec Gérard Goulet s'est mis aux vidéos partagées puis aux expériences en plein air (leurs petits groupes le permettaient), la sophrologie avec Marielle Sivy et Denis Canevet a aussi repris et va même se prolonger pendant l'été afin de compenser les séances qui n'ont pu être réalisées lors du confinement.

Dès septembre, vous retrouverez nos professeurs aux mêmes horaires. Nous pouvons aussi féliciter Denis Canevet qui a exercé son potentiel avec humilité pendant l'année 2019/2020 et a pu valider son diplôme en mai. Il nous fera encore profiter de sa présence pour des cours

de sophrologie-relaxation débutants de septembre. Une nouvelle arrivante se présentera aussi, Sylvie Henri, avec ses spécialités de swiss ball, marche nordique et autres activités de plein air pour compléter la section bien-être de l'amicale et vous offrir sur place un panel d'activités amicales.

Contacts :

YOGA - Gérard Goulet – **06 63 79 01 21**

SOPHROLOGIE - Marielle Sivy – **06 49 22 92 80**

SOPHROLOGIE - Denis Canevet – **06 82 71 81 28**

RESPONSABLE SECTION - Karine Daniel – **06 35 38 44 22**

Associations

AMICALE LAÏQUE - DANSE

La saison de danse 2019-2020 a un goût d'inachevé... Des chorégraphies étaient en préparation pour les concours et le Gala, ce n'est que partie remise et les acquis serviront pour la nouvelle saison.

Les cours vont recommencer dès le mercredi 9 septembre avec Sofia et Greg : Street Jazz, Hip hop et Breakdance, Urban dance, toutes des danses dites «Urbaines».

Nous accueillons les enfants (filles et garçons) dès 4 ans pour des cours d'éveil et 7 ans pour le Break (Hip hop au sol). Les groupes seront finalisés en début de saison après essai gratuit pour les nouvelles inscriptions.

Une «Urban Dance Party» sera organisée en septembre, pour les ados et adultes, histoire de remettre les abdos, le cardio et le gainage à l'ordre du jour ! C'est toujours une matinée bien sympathique et rythmée, et aussi gratuite.

Vous pouvez me contacter par mail ou téléphone (messagerie) pour tout renseignement ou inscription.



Je serai présente à la matinée d'informations et d'inscriptions organisée par l'Amicale Laique le samedi 29 août de 10h à 13h à la salle polyvalente.

Contact : Edith Leclerc – **07 68 41 29 13**
edith.danse.al@sfr.fr

AMICALE LAÏQUE – JUDO

L'année de judo s'est brusquement arrêtée mi-mars suite à la pandémie, et c'est très dommage pour les benjamins qui étaient sélectionnés pour le championnat du Morbihan. On pouvait espérer de bons résultats vu que trois de nos participants étaient montés sur le podium à chacun des tournois sélectifs :

- **Atayi Aël** était 2^{ème} à Caudan, 2^{ème} à Ploermel et 1^{er} à Elven,
- **Chopin Raphaël** était 1^{er} à Caudan, 2^{ème} à Ploermel et 3^{ème} à Elven,
- **Degène Mathis** était 2^{ème} à Caudan, 2^{ème} à Elven (blessé pour Ploermel).

Félicitations à eux trois !

Les cours de judo reprendront en septembre, si c'est possible, pour les enfants (filles et garçons) à partir de 5 ans dans l'année. Comme d'habitude, deux cours d'essais gratuits auront lieu avant l'inscription définitive.



Atayi Aël 1^{er}

Les cours auront lieu le mardi à partir de 17h30. On peut aller prendre l'enfant à la garderie sous réserve de votre autorisation signée remise à la garderie. L'amicale laïque organisera une matinée inscriptions le samedi 29 août.

Contact : Roberte RENAUD – **02 97 32 66 67**

AMICALE LAÏQUE – LE MOT DU PRÉSIDENT

Une fin de saison tronquée. C'est contraintes et forcées par une épidémie que des sections ont vu leur saison se terminer. Pas de championnat en judo, pas de concours en danse ni de gala. Pas de première fête de l'eau qui devait animer la base nautique le 16 mai. Tous ces moments de joie et d'excitation qui font les souvenirs se sont vus confinés en même temps que les habitants. Mais, tout en respectant les précautions d'usage, le moment de repartir est venu. Le canoë kayak a repris ses cours avec Jérôme début juin. Nous serons prêts pour les locations de canoës kayak en juillet et août. Nous essaierons d'organiser quelques animations en danse et de nouvelles activités pour préparer la rentrée. En effet, en plus de celles que vous connaissez, nous vous proposerons de la marche nordique, du réveil musculaire et de la posture ball dispensés par une éducatrice diplômée, Sylvie Henri. Nous serons heureux de vous accueillir pour vous présenter toutes nos activités 2020/2021 le samedi 29 août à la salle polyvalente.

Associations

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de la commune est composé de 65 joueurs de 6 à 60 ans pour la saison 2019/2020.

Nous avons vu notre effectif augmenter de 18% par rapport à la saison 2018/2019. Le groupe des 6-12 ans a plus que doublé passant de 8 à 19 enfants ! Ceci s'explique par la mise à disposition de notre matériel auprès des deux écoles de la commune. Concernant le championnat adulte, nous avons dû nous adapter et ainsi créer une équipe supplémentaire en septembre 2019, puis une autre en janvier 2020 afin que chacun puisse jouer.

Notre club se compose donc de huit équipes adultes dont deux au niveau régional, et de deux équipes jeunes. La saison s'est arrêtée brutalement début mars à cause du contexte sanitaire. Nous avons hâte de pouvoir rouvrir la salle polyvalente, reprendre les entraînements, et accueillir de nouveaux jeunes souhaitant découvrir le tennis de table. Les entraînements redémarreront le mardi 1^{er} septembre. Les horaires : entraînement dirigé le mardi de 18h15 à 19h15 pour les jeunes débutants à partir de 7 ans, de 19h00 à 20h45 pour les ados/adultes puis entraînement libre. Le vendredi entraînement dirigé de 19h00 à 20h45 pour les jeunes confirmés et ados/adultes puis entraînement libre. Les loisirs ont la possibilité de participer aux entraînements dirigés. Notre premier rendez-vous sportif est l'organisation de notre tournoi régional le dimanche 6 septembre.

Pour l'évènement, nous attendons des joueurs de toute la Bretagne, les Cléguérois pourront assister à des matchs de haut niveau (buvette et restauration tout au long de la journée). Toutes les personnes souhaitant découvrir le tennis de table sont les bienvenues le mardi et le vendredi de 19h à 22h.

Contact : Marc Le Merdy – **06 26 93 92 12**



Compétition individuelle à Ploeren
le 8 février 2020 - Ewen LE MERDY 3^{ème} en minime
et Clément HELBERT 1^{er} en cadet

BOXE ET LOISIRS DE BRETAGNE

Une saison en demi-teinte mais tout de même la fierté pour le BLB de compter huit champions de Bretagne. Quatre enfants en kick boxing éducatif, deux adultes en kick light et deux boxeurs en combat ring dont une féminine.

Un nouveau coach en contact défense est venu enrichir notre Team.

Récompensés de notre travail par l'obtention de la Labellisation Sport Pour Tous de la Fédération FFKMDA.

N'hésitez pas à venir découvrir toutes nos sections dès la rentrée de septembre.

Lundi : 18h/19h Kick boxing confirmés/loisirs

Lundi : 19/20h circuit training boxe

Jeu-di : 18/19h kick Boxing enfants 7/11 ans

Jeu-di : 19/20h30 kick boxing loisirs dès 12 ans

Vendredi : 18/19h kick boxing confirmés.



Contact : Laurence Jacob – **06 32 76 32 16**



📎 Informations diverses

PERMANENCE DE LA CTRL POUR LES ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS À LA MAIRIE

le mercredi 19 août 2020 de 8h30 à 12h

Pour la constitution du dossier, consultez le site :
www.ctrl.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Lorient Agglomération vous propose un service de collecte des encombrants à domicile.

► Conditions d'accès au service :

Le service proposé s'adresse **prioritairement aux personnes rencontrant des difficultés à se déplacer en déchèterie** (personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas d'un moyen de transport ou d'un véhicule approprié). Le dépôt en déchèterie reste la règle d'usage.

L'accès au service, réservé exclusivement aux particuliers domiciliés sur Lorient Agglomération (hors Groix), est défini par les conditions suivantes :

- 📍 **Une collecte sur rendez-vous**, avec une présence obligatoire du demandeur lors du ramassage de ses encombrants ;
- 📍 **Une collecte limitée en volume et par an aux objets volumineux suivants** : meubles, gros électroménagers, vélos et matériels de sport, produits de puériculture (poussettes, jouets...) ;
- 📍 **Une collecte soumise à une participation de 10 à 20 €** par collecte ;
- 📍 **Une bonne accessibilité du logement** : ascenseur obligatoire pour les collectifs de plus de 3 étages, voies d'accès intérieures/extérieures dégagées.

Rappel de la réglementation

Les déchets volumineux (encombrants) ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. **Tout déchet déposé sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté est considéré comme une infraction et peut être sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.**



Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants ?

2 possibilités

- 1 L'apport en déchèterie**
13 déchèteries à votre disposition, réparties sur l'ensemble du territoire
localisation et heures d'ouverture sur www.lorient-agglo.bzh
- 2 La collecte à domicile***
uniquement sur rendez-vous
Participation de 10 euros demandée pour 3 m³
Inscription obligatoire :
• sur le site www.lorient-agglo.bzh
• par téléphone au 02 97 56 77 67

* pour connaître les conditions et la liste des objets collectés, rendez-vous sur le site www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services/déchets/collecte et tri des déchets)

PLUS D'INFOS :
📞 N° Vert 0 800 100 601
APRIL 2020/09/2020/09/2020



Informations diverses

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui signalent leur présence par des monticules de terre : les taupinières. Elles génèrent des dégâts préjudiciables aux activités agricoles et aux espaces verts, il est donc parfois nécessaire de limiter leur population.

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose

des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage.

La formation d'une demi-journée est **gratuite pour les habitants de Cléguer**.

Des formations seront organisées à l'automne 2020. Inscrivez-vous dès à présent auprès de la mairie.

Les lieux de formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

LUTTE CONTRE LE BRUIT



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers et susceptibles d'être bruyants ne sont acceptés qu'aux horaires suivants :

du lundi au samedi	de 9h à 12h et de 14h à 19h
le dimanche et jours fériés	de 10h à 12h

Propriétaires de piscine, souvenez-vous que l'eau amplifie le bruit. Pensez à la tranquillité de vos voisins !

POLLUTION VISUELLE VOIRE OLFACTIVE

Après la collecte d'ordures ménagères, les conteneurs ne doivent pas être laissés sur la voie publique mais ramassés au plus vite dans votre propriété.



CHIENS BRUYANTS OU FUGUEURS

Leurs propriétaires doivent prendre toutes les mesures pour remédier à ces désagréments que leurs voisins n'ont, en aucun cas, à subir.

Mémemorandum

Mairie

📍 19, rue Félix-le-Gleut
☎ 02.97.80.18.88
📠 02.97.32.58.24
✉ mairie@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h

Permanence état civil le samedi de 9h à 12h sauf période estivale

Urbanisme :
mêmes horaires d'ouverture que la mairie sauf le mercredi après-midi (uniquement sur rendez-vous compte tenu de la présence de Lorient Agglomération à Cléguer).

Permanence en Mairie

• ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHERBAL
Le lundi matin uniquement sur rendez-vous en téléphonant au ☎ 02.97.81.05.40

• CONCILIATRICE DE JUSTICE

Mme LUCCHINI
Le 1^{er} jeudi du mois en semaine paire de 14h à 17h (prendre contact avec la mairie pour rendez-vous : ☎ 02.97.80.18.88)

• MISSION LOCALE

Prendre contact avec la Mission locale de Lorient :
☎ 02.97.21.42.05

• RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES (Ripam)

Un vendredi sur deux : 13h30-17h
☎ 02.97.80.50.14 ou 02.97.80.18.88

Centre Communal d'Action Sociale

📍 19, rue Félix-le-Gleut
☎ 02.97.80.18.92
✉ ccas@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**
Lundi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi et mercredi : 8h30-12h

Agence Postale Communale

📍 2 rue Félix Le Gleut
☎ 02.97.32.68.05

🕒 **Horaires :**
Période scolaire

Le matin : du lundi au samedi : 9h-12h
L'après-midi : lundi et jeudi : 14h15-16h
mardi, mercredi et vendredi : 14h30-16h

Période Vacances scolaires

Le matin : du lundi au samedi : 9h-12h
L'après-midi : du lundi au vendredi : 14h30-16h

Numéros d'urgence

• POMPIERS

☎ 18 ou 02.97.33.35.11

• SAMU

☎ 15

• **N° D'APPEL EUROPEEN (ÉQUIVALENT DU 18 OU DU 15) :**

☎ 112

• AIDE AUX VICTIMES

☎ 08.842.846.37

• CENTRE ANTI-POISON

☎ 02.99.59.22.22

• ENFANCE MALTRAITEE

☎ 119

• ENFANTS DISPARUS

☎ 166 000

• GENDARMERIE DE PONT-SCORFF

📍 Route de Lorient
☎ 17 ou 02.97.32.61.17

• HOPITAL DU SCORFF

☎ Standard : 02.97.06.90.90
☎ Gynécologie : 02.97.06.97.97

• MEDECIN DE GARDE

☎ 02.97.68.42.42

• PHARMACIE DE GARDE

☎ 3237

• SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

☎ 02.97.64.45.77

• URGENCE SANS ABRIS

☎ 115

• URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS

☎ 114

• VIOLENCES CONJUGALES

☎ 3919

Médiathèque

📍 2, Square Louis-Le-Couriaud
☎ 02.97.32.64.67
✉ mediatheque@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**

Mardi : 13h30-17h, mercredi : 10h-12h/14h-17h, jeudi : 13h30-17h, vendredi : 16h30-18h30, samedi : 10h-12h/14h-16h

Service d'Aide à Domicile

📍 19, rue Félix-le-Gleut
☎ 02.97.80.18.92 / 07.84.30.90.55
✉ sad@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30 - **Mardi et mercredi : 8h30-12h**

Sports Loisirs Jeunesse (Accueil de loisirs)

📍 Rue Saint-Gérand
☎ Répondeur/Fax : 02.97.32.66.50
✉ jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

• GARDERIE

📍 Rue Saint-Gérand
☎ 02.97.50.66.38
🕒 **Horaires Garderie :** 7h15-9h/16h30-19h

• RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02.97.32.51.32

Déchèterie

☎ 0 800 100 601 (Lorient Agglomération)
Jours d'ouverture : mardi, jeudi et samedi
🕒 **Horaires :**
matin : 10h-12h30 / après-midis : 14h-18h

Lorient Agglomération

Service environnement (pour tout problème de collecte ou de conteneur)

☎ N° vert : 0 800 100 601

Assainissement collectif, le week-end ou en soirée :

☎ 06.18.44.00.35

CTRL

📍 Gare d'échanges – Cours de Chazelles 56100 LORIENT

☎ 02.97.21.28.29 - ✉ boutique@ctrl.com

🕒 **Horaires :** Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

NB : quand vous envoyez un mail à la CTRL, merci de mettre la mairie en copie pour que nous puissions vous accompagner

Presse

Correspondants :

Le Télégramme

Yvonnick LE COUPANNEC

☎ 06.42.02.76.34

Ouest-France

Marie-Noëlle TOUZARD

☎ 06.70.27.58.73

Taxi

MAM TAXI :

☎ 06.07.16.17.00

TAXI PERON :

☎ 02.97.32.63.06
ou 06.68.06.42.08

Écoles

École Georges-Brassens

☎ Maternelle : 02.97.32.60.32

☎ Élémentaire : 02.97.32.63.95

Santé

• CABINET INFIRMIER

📍 1 rue des Etangs

☎ 02.97.32.62.29

• MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Thierry MOYSAN

📍 11 rue du Douèd

☎ 02.97.32.52.12

• PHARMACIE

Chloé ROGER

📍 21 rue Félix-Le-Gleut

☎ 02.97.32.63.48

✉ pharmaciedecleguer@orange.fr

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Guy TSCHÉILLER

📍 Place du 19 mars 1962

☎ 02.97.32.62.43